

#20 - JUIN 2025

Le magazine d'informations du **SMICTOM VALCOBREIZH**

ÉCLAIRAGE

QUEL PARCOURS POUR NOS DÉCHETS ?



PAGE 4

Déchets verts : valorisez-les chez vous

À noter

Contrôle d'accès en déchèterie : des travaux cet été

La mise en place à l'automne d'un **contrôle d'accès aux déchèteries** du SMICTOM Valcobreizh nécessite des travaux (création d'aires de retournement, pose des barrières et des bornes d'accès...). **Ces travaux se dérouleront fin juillet et début août.** Ils nécessiteront la fermeture exceptionnelle des déchèteries pour deux à trois jours. À l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne connaissons pas encore le calendrier d'intervention du prestataire. **Téléchargez l'application Valcobreizh et moi** pour vous tenir informés.

Rappel : l'objectif principal de ce nouveau dispositif **est de réserver l'usage des déchèteries aux habitants du SMICTOM Valcobreizh**, sans limiter leur nombre de passages.

Horaires d'ouverture de l'accueil du SMICTOM cet été

Durant la période estivale, l'accueil du SMICTOM à Tinténiac revoit ses horaires.

Du **lundi 21 juillet au vendredi 22 août inclus**, l'accueil se fera :

- de 9h à 12h (accueil physique)
- de 8h30 à 13h (accueil téléphonique)

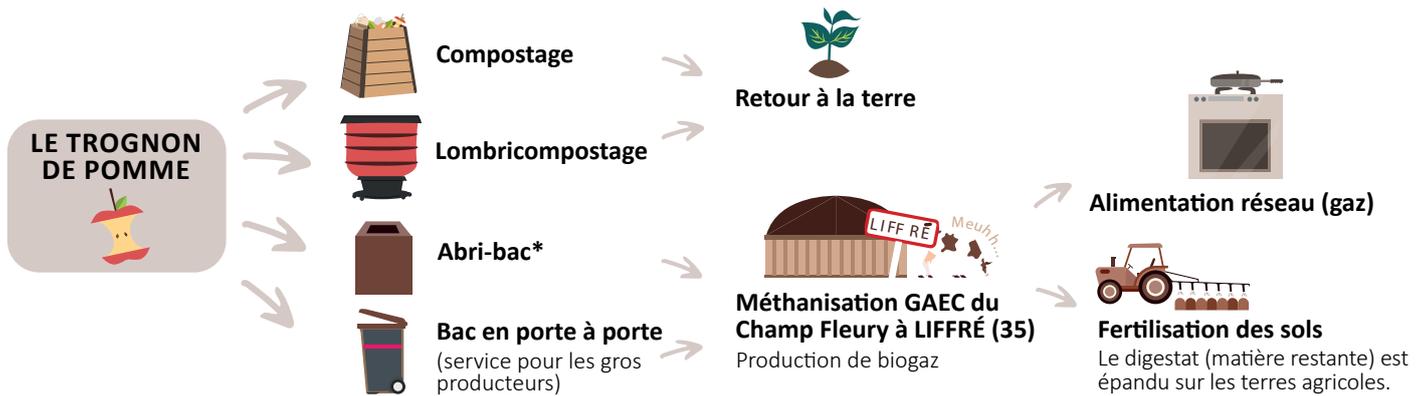
L'accueil sera donc **fermé tous les après-midis.**

Reprise des horaires habituels à partir du lundi 25 août.

Savez-vous ce que deviennent vos déchets une fois jetés ?

Leur parcours est loin d'être terminé. Compostage, transformation, recyclage, broyage..., chaque type de déchet suit un cycle de traitement spécifique, pour valoriser au mieux son potentiel de recyclage. Rappelons que si le recyclage limite leur recours, il n'empêche pas l'incorporation de matières premières dans la fabrication d'un nouveau produit. Le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas. Suivez le guide !

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



* Réservé aux habitants de logements verticaux ou denses.



Le SMICTOM Valcobreizh collecte les déchets alimentaires des établissements volontaires (écoles, collèges, lycées, EHPAD...).

142,5 t de déchets alimentaires ont été collectées en 2024 auprès des non-ménagers.

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Après l'incinération des déchets, en fond de four, il reste un résidu qui se nomme le mâchefer.

Celui-ci est utilisé en sous-couches de chaussée ou d'accotement d'ouvrages routiers.

LES EMBALLAGES



Les erreurs courantes constatées dans le bac jaune ou la colonne.

En 2024, le SMICTOM compte 23% d'erreurs de tri sur les emballages (contre 29% en 2023). Des bouteilles en verre peuvent être retrouvées dans le bac jaune alors que des colonnes spécifiques sont disponibles. Les objets en plastique ne sont pas des emballages, ils sont à déposer en déchèterie.

LE VERRE

LE BOCAL EN VERRE



Colonne



Broyage du verre à Reims (51)

Les débris, appelés calcins, sont fondus dans les fours verriers et soufflés dans des moules pour redevenir un emballage en verre.

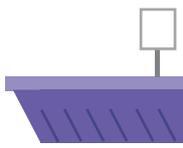


Le verre se recycle à l'infini !

En 2024, plus de 4 000 t de verre ont été collectées sur le territoire du SMICTOM Valcobreizh soit plus de 41 kg par habitant !

LE CARTON

LE CARTON



Déchèteries



Industriel recycleur Véolia



Cartonnerie Allard (72) et Cellulose de la Loire (56)



Les cartons se déposent en déchèteries.

S'ils sont jetés dans le bac jaune ou dans la colonne, ils encombrant le camion et peuvent endommager les machines au centre de tri.

LES DÉCHETS VERTS

LES BRANCHAGES



Déchèteries



Broyage par SEDE



Plateforme de compostage à PLEUGUENEUC (35)

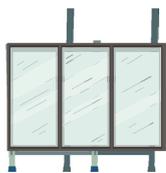


Les déchets verts sont broyés sur place en déchèterie.

Le broyat est transporté vers la plateforme de compostage à PLEUGUENEUC. Le compost est redistribué aux agriculteurs afin d'amender les terres agricoles.

LES HUISSERIES

LES HUISSERIES



Déchèteries



Industriel recycleur PAPREC à LE RHEU (35)



Recyclerie TEZEA à PIPRIAC (35)

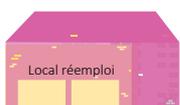


De nombreux apports pour cette nouvelle filière !

Collectées séparément depuis février dernier dans les 4 déchèteries de «nouvelle génération» du SMICTOM, les huisseries vitrées ne sont plus enfouies. Les verres sont cassés pour fabriquer de nouveaux calcins, le bois est utilisé comme énergie et le PVC est repris pour faire de nouvelles menuiseries PVC.

LE RÉEMPLOI

LA PELUCHE



Locaux réemploi en déchèterie : Tinténiac, Combourg, Liffré et Saint-Aubin d'Aubigné



Vide déchèteries ou récupération par Emmaüs (déchèterie à Tinténiac)



31 vide-déchèteries en 2024

Plus de 26 t d'objets en bon état ont été détournés de l'enfouissement ou l'incinération. 16 749 € ont été récoltés par les associations organisatrices.

Les travaux de jardinage et d'entretien des végétaux peuvent générer de nombreux déchets verts. Pour les recycler naturellement, des solutions existent :

- **Pratiquez le paillage** - Un paillage étalé en couches homogènes **nourrit naturellement votre jardin** et **améliore la rétention d'eau**. Vous pouvez également laisser sur place l'herbe tondue.
- **Faites du broyat** - Branchages, tailles de haie, feuilles mortes... **avec une tondeuse ou un broyeur adapté**, vous réduirez vos allers-retours en déchèterie. Le broyat ainsi réalisé sera précieux pour **pailler et protéger vos sols**.
- **Fabriquez son propre engrais** - Mêlés aux déchets alimentaires, **les déchets verts se transforment en compost**. Mais attention : présents en trop grande quantité, ils pourraient empêcher le processus de décomposition.



Le SMICTOM Valcobreizh propose des composteurs à prix subventionnés (de 25 € à 32 € selon le modèle). Retrouvez le calendrier des prochaines remises ci-dessous. Les composteurs doivent être obligatoirement réservés en amont en ligne sur le site internet du SMICTOM : www.valcobreizh.fr

CALENDRIER DES REMISES DE COMPOSTEURS

Dates	Horaires	Lieux
Sam. 6 sept.	9h30-12h	Déchèterie de Montreuil-sur-Ille
Mer. 10 sept.	14h30-18h	Déchèterie de Liffré
Mer. 17 sept.	14h30-18h	Déchèterie de Tinténac
Sam. 27 sept.	9h30-12h	Déchèterie de Melesse
Sam. 4 oct.	9h30-12h	Déchèterie de la Bouëxière
Sam. 11 oct.	9h30-12h	Déchèterie de Combourg
Sam. 18 oct.	9h30-12h	Déchèterie de Saint-Aubin-d'Aubigné
Sam. 25 oct.	9h30-12h	Siège de Tinténac

INCIVILITÉS

Brûlage des déchets verts : c'est interdit !

Le brûlage des déchets verts, encore trop pratiqué, est interdit par la loi. Il cause de nombreuses nuisances :

- gêne pour le voisinage,
- pollution de l'air,
- risques d'incendie.

Les infractions peuvent entraîner une amende de 750 €.



Quelques conseils pour améliorer son compost



Diversifier les déchets : gardez dans votre composteur un **équilibre entre les déchets humides** (épluchures, marc de café...) **et les déchets secs** (feuilles mortes, paille, essuie tout...). C'est la première condition pour une décomposition optimale.

Aérer le compost : l'aération est essentielle pour faciliter l'action des micro-organismes. **Un brassage régulier** avec un aérateur ou un ressort **améliorera la qualité du compost**, tout en **prévenant la présence de nuisibles**.

Contrôler l'humidité : trop d'humidité entraînera de mauvaises odeurs alors qu'un mélange trop sec freinera la décomposition. **Pour faire baisser l'humidité**, on pourra **ajouter des déchets secs** ou mieux étaler son compost. **Dans le cas contraire, l'ajout d'eau est recommandé**, surtout pendant les grandes chaleurs.